

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Photo : Gérard Cottet

À l'heure où je rédige cet édit, l'ambiance est confuse et perturbée : à la succession des crises récentes, s'est ajoutée une crise politique dans notre pays.

En restant toujours éveillés sur cette situation compliquée, nous avons pu toutefois bénéficier d'une parenthèse éphémère : les jeux olympiques et paralympiques 2024 à Paris.

À travers l'évènement des jeux paralympiques, l'enjeu de s'appuyer sur la performance pour changer le regard sur le handicap, sensibiliser et innover peut s'appliquer également au monde de l'entreprise et à fortiori à celui de l'artisanat.

Dans 80 % des cas, le handicap est invisible et dans 85 % des cas il survient au cours de la vie (au cours de sa vie active, une personne sur deux sera confrontée à une situation de handicap temporaire ou durable).

Qu'il soit psychique, cognitif (troubles DYS), mental, sensoriel, physique ou de maladies invalidantes, le handicap peine à être compris par les employeurs, souvent par méconnaissance du handicap ainsi que des dispositifs d'aides existants.

Pourtant, selon une étude IPSOS 2022, les entreprises inclusives génèrent jusqu'à 30 % de chiffre d'affaires en plus par salarié, que leurs concurrentes après 3 ans de stratégie, 83 % des managers se déclarent prêts à renouveler l'expérience et un salarié sur deux reconnaît avoir changé son regard sur le handicap.

Il est constaté un renforcement de la cohésion et de l'esprit de solidarité, sources de qualité de vie au travail ainsi qu'un impact positif sur la marque employeur.

L'intégration de personnes en situation de handicap est un enjeu d'avenir pour le monde socio-économique, l'inclusion est un moteur de progrès pour l'entreprise.

Faire du handicap une opportunité pour l'artisanat en recherche d'apprentis ou de salariés et faire de l'artisanat une opportunité pour les jeunes ainsi que pour les personnes en reconversion professionnelle est tout à fait réalisable.

Le recrutement d'un travailleur porteur de handicap n'est pas une bonne action, c'est le recrutement d'un travailleur compétent, au même titre que tout autre employé.

En s'appuyant sur les acteurs publics, privés, les associations qui proposent un accompagnement personnel des collaborateurs handicapés et le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, les artisans pourront étudier les possibilités d'adapter le cadre de travail à la mesure de la capacité des personnes concernées par l'aménagement du poste mais aussi par la formation des équipes pour sensibiliser aux singularités et construire un mode de fonctionnement qui convienne à tous.

« Nous avons tous un point commun, c'est d'être différent ».

Isabelle GUILLAUD
Présidente de la CMA Savoie

Toute l'actualité
de votre CMA





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



STORIESSTORE 2023 - © photo : Shutterstock

VOUS AIMEZ VOTRE ENTREPRISE ? DONNEZ LUI CE QU'IL Y A DE MEILLEUR

**VOUS METTEZ TOUT VOTRE CŒUR DANS VOTRE ENTREPRISE
ET VOUS AVEZ DU MAL À TOUT DÉVELOPPER EN MÊME TEMPS ?
C'EST POURTANT LÀ QUE SE JOUE L'AVENIR DE VOTRE ACTIVITÉ !**

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat, experte du développement des Petites et Moyennes Entreprises, vous accompagne pour faire grandir durablement votre entreprise. Profitez-en !

 **Contactez votre CMA la plus proche**
cma-auvergnerrhonealpes.fr

LA CMA VOUS ACCOMPAGNE

- Développement de clientèle
- Visibilité sur internet et réseaux sociaux
- Actions commerciales
- Gestion et rentabilité
- Formations diplômantes
- Recrutement et fidélisation des salariés
- Transmission d'entreprise
- Maîtrise de l'énergie et de l'eau
- Nouvelles solutions de mobilité